



POLITIQUE RSE

Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale

Version :	V1.0
Date :	2026
Responsable RSE :	Direction des Finances

Table des matières

PRÉAMBULE	3
1. NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	3
1.1 Impact environnemental	3
1.2 Impact sociétal.....	4
1.3 Impact social	4
1.4 Offres et pratiques commerciales responsables	5
1.5 Politique de placement et d'investissement responsable	5
1.6 Gouvernance responsable	6
2. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX.....	6
2.1 Limitation de l'empreinte carbone	6
2.2 Gestion responsable des déchets.....	7
2.3 Mobilité durable.....	7
2.4 Décret tertiaire et suivi OPERAT	7
3. ENGAGEMENTS SOCIAUX	7
3.1 Bien-être et conditions de travail.....	7
3.2 Développement des compétences	8
3.3 Égalité, diversité et inclusion	8
4. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE.....	9
4.1 Intégrité et transparence	9
4.2 Éthique des affaires	9
4.3 Surveillance des risques ESG.....	9
5. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET NORMATIF	10
CONCLUSION	10

PRÉAMBULE

Crédit Logement, société de financement supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), **acteur de référence dans le cautionnement de prêts immobiliers résidentiels en France depuis plus de 50 ans**, s'engage à exercer son activité de manière responsable, éthique et durable.

Conscient de son rôle structurant au sein du financement immobilier et de son impact sur l'ensemble de ses parties prenantes (collaborateurs, partenaires bancaires, emprunteurs, investisseurs, régulateurs et société civile), Crédit Logement inscrit la Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale (RSE) au cœur de sa stratégie.

La présente politique formalise les principes, engagements et ambitions qui guident l'action de Crédit Logement dans les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Les objectifs chiffrés et jalons figurent dans la feuille de route RSE, revue annuellement.



1. NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

En matière d'ESG, les actions de Crédit Logement s'organisent autour de six piliers en cohérence avec le cadre réglementaire européen et les meilleures pratiques du secteur financier.

1.1 Impact environnemental

Depuis de nombreuses années, Crédit Logement vise à limiter l'impact environnemental direct de ses activités, grâce à un plan de prévention des pollutions et une gestion responsable des déchets de tous types. Une attention particulière est portée au sourcing durable et aux achats responsables.

La gestion des bâtiments évolue dans le sens de la lutte et de l'adaptation au changement climatique, en lien avec le plan de sobriété énergétique mis en place par le gouvernement et

qui a fait l'objet d'une programmation des investissements nécessaires pour respecter les engagements de Crédit Logement au titre du « décret tertiaire ». Le choix d'implantation au cœur de Paris permet de limiter l'artificialisation des sols et l'impact sur les milieux naturels. De plus, cela permet de diminuer la pollution en priorisant les transports en commun.

Dans le cadre de sa stratégie RSE, Crédit Logement réalise chaque année un Bilan Carbone en partenariat avec la société Greenly afin de mesurer ses émissions de gaz à effet de serre et d'identifier des axes d'amélioration.

1.2 Impact sociétal

Crédit Logement a vocation à sensibiliser toutes ses parties prenantes aux enjeux ESG. Cet engagement se traduit par une politique d'octroi de garantie prenant en compte la situation personnelle des emprunteurs, ainsi que par une gestion responsable et humaine du recouvrement, fondée sur la recherche en priorité de solutions amiables.

Par ailleurs, Crédit Logement maintient depuis plusieurs années une politique de mécénat. Chaque année, les collaborateurs proposent différentes associations à soutenir.

1.3 Impact social

Créer un environnement de bien-être au travail constitue une priorité quotidienne pour Crédit Logement depuis sa création. L'entreprise, dont l'effectif est stable autour de 320 collaborateurs depuis plusieurs années, s'appuie sur un dialogue social régulier et constructif, une politique active en matière de santé et de sécurité, ainsi que sur diverses initiatives visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein des équipes. Les femmes représentent aujourd'hui plus de 55 % de l'effectif global.



Crédit Logement veille également à garantir l'égalité salariale, à favoriser la promotion professionnelle et la mobilité interne, et à proposer à chaque collaborateur un plan de formation riche, tout en préservant un équilibre harmonieux entre vie personnelle et vie professionnelle.

La mobilité et la promotion internes sont au cœur de la politique d'emploi de l'entreprise, offrant ainsi aux collaborateurs des perspectives d'évolution tant transversales que hiérarchiques. Cette approche contribue à renforcer l'attractivité de Crédit Logement, à consolider le sentiment d'appartenance et à fidéliser les équipes.

Avec un taux annuel de turnover situé entre 5 % et 6 %, Crédit Logement témoigne d'une forte stabilité de ses effectifs, reflet de l'attention portée à la qualité de l'environnement de travail, au développement des compétences et à l'engagement des collaborateurs.

Depuis de nombreuses années, la tranche d'ancienneté la plus représentée est celle de 25 ans et plus, regroupant environ un quart des collaborateurs. L'ancienneté moyenne, stable autour de 15 ans, illustre la capacité de l'entreprise à fidéliser ses talents et à maintenir un collectif de travail expérimenté.

1.4 Offres et pratiques commerciales responsables

Crédit Logement est engagé auprès de ses partenaires bancaires et de leurs emprunteurs pour faciliter l'accès à la propriété du plus grand nombre à travers son offre de garantie, mais également au travers de solutions complémentaires telles que CL.Data pour l'analyse des taux de marché, CL.Estim pour l'estimation de biens immobiliers intégrant les notes DPE et les risques climatiques, ainsi que CLR Servicing pour le recouvrement pour compte de tiers. Aussi, dans le cadre d'opérations de cession de portefeuilles non-performantes, CLR Servicing, propose également d'intervenir en sa qualité de Servicer.



Des offres spécifiques ont été développées afin de donner les mêmes chances d'accès à la propriété au plus grand nombre, qu'il s'agisse d'un barème spécial pour les jeunes emprunteurs ou d'une garantie sur le Bail Réel Solidaire.

- ➔ **Rénovation énergétique et offre verte** : Depuis 2023, Crédit Logement accompagne l'ensemble de ses partenaires bancaires pour faire face aux nouveaux enjeux liés à la rénovation énergétique et favoriser la transformation progressive des portefeuilles immobiliers. En 2024, une offre tarifaire dite « verte » a été mise en place, proposant une bonification pour l'acquisition de biens notés A et B. Cette offre a été étendue en 2025 aux travaux de rénovation énergétique sur les biens notés E, F et G, et complétée par une garantie dédiée aux prêts de rénovation énergétique des copropriétés.

En parallèle, un travail collaboratif est mené avec les partenaires bancaires sur l'intégration des « données vertes » afin de constituer une cartographie des performances énergétiques des biens dont Crédit Logement a cautionné le financement.

Par ailleurs, l'outil et l'offre commerciale CL.Estim fournissent, en complément de l'estimation statistique de la valeur des biens immobiliers, des informations sur les risques climatiques et physiques (données Géorisques) ainsi que sur les étiquettes DPE (données ADEME).

1.5 Politique de placement et d'investissement responsable

La politique d'investissement de Crédit Logement, de nature très sécurisée, privilégie les contreparties souveraines, quasi-souveraines ou bancaires des pays « core zone euro » ayant intégré les risques ESG. La stratégie validée n'autorise que des investissements dans des titres d'États, banques, établissements financiers, régions et EPIC, avec des critères stricts de notation financière et de maturité. Les pays GIIPS sont exclus pour les placements directs.

En matière d'exclusions formelles, Crédit Logement n'investit pas dans les zones de conflit, ni dans les entreprises ayant recours au travail d'enfants ou auprès de tout acteur économique ne respectant pas les droits de l'Homme. Des critères ESG sont également pris en compte pour les placements indirects tels que les OPCVM, notamment la classification SFDR et la labellisation ISR.

1.6 Gouvernance responsable

Du fait de son statut de société de financement, la gouvernance de Crédit Logement met au centre de son action la gestion des risques et les problématiques ESG sont représentées au plus haut niveau de l'organisation. La Directrice des Finances, également Responsable RSE, participe activement au groupe de travail RSE de l'ASF et au groupe de travail finance durable de l'OCBF.

Le dialogue avec les tiers est riche et continu, tant avec l'ACPR qui supervise l'établissement qu'avec les instances de place. Crédit Logement a notamment participé à l'étude ACPR sur les risques climatiques et environnementaux. Ces risques ne sont pas identifiés comme de nouveaux risques mais impactent l'ensemble des risques existants et sont intégrés dans le périmètre de la fonction gestion des risques.

Les échanges avec les investisseurs et agences de notation, tant sur les dimensions ESG que sur le risque de crédit, restent au centre de l'attention, avec des notations long terme de « Aa3 Stable » pour Moody's et « AA (low) Stable » pour DBRS.

2. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

De par sa nature d'entreprise du secteur tertiaire, avec trois bâtiments représentant 6 634 m² pour environ 320 salariés, l'impact environnemental direct de Crédit Logement demeure limité. Néanmoins, convaincu que le changement passe aussi par les actions individuelles et collectives, Crédit Logement s'engage résolument à réduire l'empreinte de ses opérations.

2.1 Limitation de l'empreinte carbone



Crédit Logement mesure régulièrement ses émissions de gaz à effet de serre sur les trois scopes, avec l'appui de Greenly. L'optimisation des consommations d'énergie dans les locaux est une priorité constante : entre 2022 et 2024, la consommation d'électricité a diminué de 17 %. Cette dynamique est soutenue par une politique d'achats responsables privilégiant des fournisseurs engagés, conformément à la Charte d'achats responsables.

Par ailleurs, la réduction de la surface des espaces de travail par densification constitue un levier structurel majeur : la suppression de 1 000 m² est prévue en 2026 avec l'abandon des locaux du 84 boulevard Sébastopol. Un plan de modernisation des équipements de chauffage et de climatisation est également programmé pour 2026-2027.

2.2 Gestion responsable des déchets



Crédit Logement s'engage activement à réduire son empreinte environnementale en limitant l'usage du papier grâce à la digitalisation de ses processus.

Dans la continuité de cette démarche, les rapports annuels et de durabilité ne sont désormais plus imprimés, privilégiant des formats numériques accessibles et responsables.

Parallèlement, l'entreprise promeut une sobriété numérique fondée sur le prolongement de la durée de vie du matériel informatique, une gestion optimisée des équipements et la mise en place de filières de recyclage adaptées.

Ces actions contribuent à une utilisation plus raisonnée des ressources et s'inscrivent pleinement dans la volonté de Crédit Logement de renforcer son impact positif en matière de développement durable.

2.3 Mobilité durable



Crédit Logement ne dispose pas de parc de véhicules d'entreprise. Les modes de transport à faible impact environnemental sont privilégiés, qu'il s'agisse des transports en commun ou du télétravail (2 jours par semaine). La réduction des déplacements professionnels est également encouragée par le recours systématique à la visioconférence.

2.4 Décret tertiaire et suivi OPERAT



Crédit Logement a délégué à la société SOCOTEC la déclaration des consommations électriques sur la plateforme OPERAT dans le cadre du décret tertiaire, avec une année de référence 2022. Un suivi interne complémentaire est assuré via un tableau de bord des consommations.

3. ENGAGEMENTS SOCIAUX

Crédit Logement place le capital humain au cœur de sa performance durable.

3.1 Bien-être et conditions de travail

Crédit Logement garantit à l'ensemble de ses collaborateurs un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux. La qualité de vie au travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle font l'objet d'une attention constante, soutenue par une communication proactive et accessible à tous.

Ce bien-être au travail ainsi que la politique d'accompagnement du salarié opéré par les ressources humaines, se traduisent par une durée moyenne en poste plus longue que la moyenne du marché français et encourage d'autant plus l'évolution professionnelle en interne.

3.2 Développement des compétences

La formation continue et l'évolution professionnelle constituent des piliers essentiels de la politique de ressources humaines de Crédit Logement. Fidèle à ses engagements RSE, l'entreprise veille à offrir à chaque collaborateur des opportunités d'apprentissage et de progression, qu'il s'agisse de mobilité interne, de promotion ou d'acquisition de nouvelles compétences.

Crédit Logement met en place des parcours de formation adaptés aux besoins de chacun, en tenant compte des évolutions de ses métiers, des transformations technologiques et des enjeux de durabilité. Les collaborateurs sont accompagnés tout au long de leur carrière afin de favoriser leur montée en compétences et soutenir leur épanouissement professionnel.

En investissant dans le développement des compétences, l'entreprise contribue à la fois à la performance collective, au bien-être au travail et à la construction d'un environnement inclusif où chacun peut exprimer son potentiel.

3.3 Égalité, diversité et inclusion

L'entreprise s'attache à garantir l'égalité de traitement entre les collaborateurs à chaque étape de leur parcours professionnel, qu'il s'agisse du recrutement, de la formation, l'évolution de carrière ou de la rémunération.

Convaincue que la diversité des profils, des parcours et des expériences constitue un facteur d'innovation et de performance collective, l'entreprise agit pour prévenir toute forme de discrimination et favoriser l'inclusion de tous.



Cette démarche contribue à renforcer la cohésion interne, l'engagement des collaborateurs et la qualité du dialogue social.

4. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

La gouvernance de Crédit Logement met au centre de son action la gestion des risques. Les problématiques ESG sont prises en compte au plus haut niveau décisionnel, avec un Conseil d'Administration composé de représentants des principaux groupes bancaires français.

Dans le prolongement de ses principes de gouvernance, Crédit Logement déploie une organisation visant à intégrer pleinement les enjeux ESG dans ses processus de décision et de gestion des risques. A ce titre, l'entreprise s'appuie sur une gouvernance impliquant son Conseil d'Administration et met en œuvre des dispositifs de suivi et de pilotage adaptés aux enjeux de durabilité.

Animé par une volonté constante de progrès, Crédit Logement s'engage à recourir à une évaluation externe de ses pratiques en matière de développement durable afin de soutenir l'amélioration continue de sa démarche RSE.

La thématique ESG fait l'objet d'une présentation en Comité des Risques et en Conseil d'Administration sur base annuelle

4.1 Intégrité et transparence

Crédit Logement respecte l'ensemble des exigences réglementaires qui lui sont applicables, sous le contrôle de l'ACPR.

La transparence des pratiques est assurée par la publication annuelle du rapport de Durabilité, la conduite d'audits réguliers et un reporting RSE structuré.

La durabilité est intégrée à la gestion des risques et à la planification stratégique, les risques climatiques et environnementaux étant désormais inclus dans le périmètre de la fonction gestion des risques. La prévention et la sanction des conflits d'intérêts complètent ce dispositif.

4.2 Éthique des affaires

Crédit Logement applique un code de conduite rigoureux et veille à la protection des données de ses clients dans le respect strict du RGPD.

Un Délégué à la Protection des Données personnelles (DPD) est nommé depuis 2017. Crédit Logement exige également des comportements responsables de la part de ses partenaires et fournisseurs et lutte activement contre la fraude, le blanchiment d'argent et la corruption, avec une sensibilisation régulière de l'ensemble des collaborateurs.

4.3 Surveillance des risques ESG

Le système de surveillance des risques de Crédit Logement repose sur une organisation formalisée et des comités réguliers d'encadrement des risques, tous présidés par la Direction Générale.

Les risques climatiques sont intégrés à ce dispositif de manière transversale, impactant l'ensemble des catégories de risques existantes.

5. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET NORMATIF

Sur le plan national, Crédit Logement se conforme aux exigences prudentielles de l'ACPR, au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), au décret tertiaire imposant la réduction des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires, ainsi qu'à la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

CONCLUSION

Par cette politique RSE renforcée, Crédit Logement réaffirme son ambition d'être un acteur responsable, engagé dans la transition énergétique, protecteur des données et des personnes, et moteur d'une finance durable et inclusive au service du logement en France.